

Baisse de la natalité : adapter les politiques familiales sans normer les choix

En 2025, le nombre de naissances (645 000) en France est en recul de près d'un quart par rapport à 2010, dernier point haut des naissances. Pour la première fois depuis 1945, le solde naturel est négatif. Quelles politiques publiques sont susceptibles d'influencer les projections familiales tout en respectant les droits et les choix, des femmes notamment ? Pour éclairer cet enjeu prioritaire, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan (HCSP) publie une note d'analyse inédite dans laquelle les autrices appellent à déplacer le débat au-delà de l'objectif quantitatif de naissances.

À l'appui de comparaisons européennes, les deux co-autrices du HCSP, Césarine Boinet, économiste, et Constance Desaunettes, conseillère, analysent les trois principaux instruments à destination des familles, afin d'évaluer leur efficacité respective sur la natalité : prestations en faveur de la famille, congés liés à la naissance, et parcours d'accueil et de scolarisation du jeune enfant.

« Cette note inédite, via des comparaisons européennes détaillées, tord le cou à la double idée qu'il y aurait une mesure magique et que le seul niveau de dépenses en faveur de la politique familiale déterminerait la courbe des naissances. Ce n'est pas le chèque qui fait l'enfant. (...) Bien davantage, ce sont la cohérence et la stabilité d'une politique favorisant les choix familiaux qui facilitent le passage d'une envie d'enfant à un projet d'enfant », souligne Clément Beaune, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan.

[> Lire l'édito de Clément Beaune et la note d'analyse](#)

Natalité, un enjeu central face au vieillissement ...

Si la France conserve encore l'un des taux de fécondité les plus élevés d'Europe, elle s'inscrit désormais pleinement dans une dynamique commune à l'ensemble du continent. Ce mouvement place notre pays dans une trajectoire proche de celle observée dans la plupart des pays européens durant les deux dernières décennies ; la fécondité en France s'établit désormais à 1,56 enfant, bien en deçà du seuil de renouvellement des générations (2,1).

À moyen et long terme, ces évolutions ont des implications directes sur les équilibres macroéconomiques et les finances publiques, notamment sur le système de retraite. La natalité constitue ainsi un enjeu central car elle conditionne les marges de manœuvre collectives face au vieillissement de la population. Les autrices appellent à ne plus de traiter la baisse de la natalité comme une variable conjoncturelle, mais comme une tendance structurelle susceptible de reconfigurer durablement les équilibres économiques, sociaux et collectifs.

... mais encourager la natalité ne renvoie pas à une stratégie unique

La France dispose d'un système ancien de politiques publiques en direction des familles relativement généreux et diversifié, qui combine transferts monétaires, dispositifs fiscaux, congés autour de la naissance et services d'accueil du jeune enfant. Le repli récent de la natalité intervient en dépit de ces politiques.

Les politiques qui réduisent les coûts et l'incertitude liés à l'accueil d'un enfant, en particulier celles qui sécurisent l'organisation de la garde et les trajectoires professionnelles, sont les plus à même de soutenir la réalisation des projets parentaux, et ce d'autant plus qu'elles sont compatibles avec l'emploi féminin et l'égalité entre les femmes et les hommes. À l'inverse, les prestations financières présentent des effets limités et souvent transitoires sur la fécondité, bien qu'elles soutiennent le niveau de vie des familles et des enfants.

L'analyse révèle donc que l'enjeu n'est pas tant le niveau global de soutien que l'architecture même de ses instruments, leur articulation, ainsi que leur capacité à répondre aux contraintes rencontrées par les parents au moment de l'entrée dans la parentalité. Les comparaisons européennes montrent que les politiques familiales offrant la combinaison d'un accueil du jeune enfant accessible et des congés liés à la naissance courts, partagés et bien indemnisés, comme en Suède, sont les plus efficaces pour soutenir les réalisations des projets parentaux.

Déplacer le débat : 5 priorités pour la France

La question posée aux pouvoirs publics est bien davantage celle de la cohérence des politiques familiales et des leviers à privilégier, plutôt qu'un objectif quantitatif de naissances.

Les co-auteurs mettent en exergue **5 priorités** à mettre en œuvre :

1. stabiliser les règles efficaces et simplifier l'architecture des dispositifs ;
2. réformer les congés liés à la naissance et prolonger la logique de droits non transférables entre parents ;
3. garantir progressivement un accès effectif à un accueil formel pour tous les enfants à partir de l'âge de 1 an ;
4. consolider la capacité européenne d'observation et de perspectives démographiques ;
5. porter au niveau européen la protection des droits sexuels et reproductifs des femmes.

Pour accompagner la publication de cette note et débattre de ces questions, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan organisera prochainement une conférence réunissant institutions et spécialistes des enjeux liés à la démographie.